



Bureau du vérificateur général du Canada

Budget des dépenses 2005-2006

Rapport sur les
plans et les priorités

Approuvé

Sheila Fraser, FCA
Vérificatrice générale du Canada

L'honorable Ralph Goodale, C.P., député
Ministre des Finances

Pour obtenir de l'information, veuillez joindre la

Direction des communications
Bureau du vérificateur général du Canada
240, rue Sparks
Ottawa (Ontario)
Canada, K1A 0G6

Téléphone : (613) 995-3708 ou 1 888 761-5953
Télécopieur : (613) 957-0474
Courriel : Communications@oag-bvg.gc.ca
Site Web : www.oag-bvg.gc.ca

Table des matières

Message de la vérificatrice générale du Canada	1
Section I — Aperçu	3
Notre vision	3
Notre cadre de fonctionnement	4
Notre structure de gouvernance	8
Notre activité de programme	9
Section II — Analyse de l'activité de programme par résultat stratégique	11
Notre résultat stratégique et notre chaîne des résultats	11
Des vérifications et des études indépendantes	13
Initiatives de soutien	17
Section III — Information supplémentaire	21
Déclaration de la direction	21
Organigramme	22
Tableaux	23
Renvois à des sites Web	25

Message de la vérificatrice générale du Canada



Sheila Fraser, vérificatrice générale du Canada
Photo par Michael Bedford

À cette étape de mon mandat, je suis fière de pouvoir dire que par ses travaux, mon Bureau a contribué de façon importante à promouvoir un gouvernement bien géré, responsable et soucieux de l'environnement, dans l'intérêt de tous les Canadiens et de toutes les Canadiennes.

Grâce à la vérification législative, mon Bureau s'efforce d'obtenir des résultats positifs pour les Canadiens. Nous fournissons aux parlementaires information, assurance et avis objectifs dont ils se servent pour surveiller et examiner soigneusement les dépenses et le rendement du gouvernement. Nos vérifications comptables et de gestion, menées de façon indépendante, aident le Parlement à effectuer un examen critique efficace de la manière dont les deniers publics sont dépensés, ce qui renforce la reddition de comptes du gouvernement à l'égard de ses citoyens.

De par leur nature même, les vérifications tendent à mettre en évidence les faiblesses des activités gouvernementales. Toutefois, elles ne doivent pas être perçues comme étant la preuve d'une incompétence ou d'un échec généralisé de la part du gouvernement. Il est inévitable qu'une organisation aussi vaste et complexe que le gouvernement fédéral éprouve des difficultés ou présente des lacunes. Grâce à nos vérifications, nous voulons aider les ministères et les organismes à régler ces problèmes en leur adressant des recommandations pour qu'ils s'améliorent. L'important, somme toute, c'est la volonté du gouvernement d'effectuer les changements constructifs menant à une meilleure gestion des programmes et des services, ce qui est dans l'intérêt des Canadiens.

Le *Rapport sur les plans et les priorités* présente les secteurs sur lesquels le Bureau entend se concentrer en 2005-2006. Comme chaque année, nous effectuerons plus de 130 vérifications d'états financiers, et prévoyons terminer quelque 30 vérifications de gestion dont nous présenterons les rapports au Parlement dans l'année qui vient. De plus, en 2004 les résultats de nos examens spéciaux des sociétés d'État sont pour la première fois affichés publiquement sur les sites Web de ces sociétés, et ils peuvent être déposés au Parlement. Cette initiative fait montre d'un renforcement important de la transparence et de la reddition de comptes dans le secteur public, et c'est une nouveauté que j'appuie avec enthousiasme.

Notre raison d'être est de servir le Parlement, et nos relations avec les parlementaires sont essentielles à notre efficacité. Aussi avons-nous cette année revu et renouvelé notre stratégie parlementaire. Nous nous sommes fixé quatre objectifs pour l'année qui vient. Nous voulons communiquer clairement nos messages au Parlement et nous assurer que notre travail demeure pertinent et utile pour les parlementaires. Nous nous efforcerons également de promouvoir le rôle et le travail du Bureau et de maintenir notre crédibilité auprès du Parlement. Afin d'évaluer le fruit de nos efforts, nous donnerons aux parlementaires diverses occasions de nous communiquer directement leur degré de satisfaction.

Créer un milieu de travail où les employés sont traités avec dignité et respect et dans lequel ils sont appuyés dans leurs aspirations professionnelles est l'une des valeurs les plus profondément ancrées du Bureau. Notre engagement envers le personnel doit être manifeste dans chaque geste que nous posons. En fin de compte, ce sont la qualité du travail, l'intégrité et le professionnalisme des hommes et des femmes au service du Bureau qui garantissent le maintien de notre crédibilité. Nous savons, d'après les résultats des sondages, que nos employés estiment déjà que le Bureau est un endroit où il fait bon travailler — dans l'année qui vient, nous sommes déterminés à le rendre encore meilleur.

En 2005-2006, le Bureau cherchera à atteindre quatre objectifs précis à ce chapitre : améliorer la satisfaction des employés, accroître le bilinguisme au sein de l'effectif, se doter d'une main-d'œuvre plus représentative de l'ensemble de la population et voir à offrir des possibilités intéressantes au Bureau pour conserver les employés très qualifiés et en attirer de nouveaux. Nous avons établi des cibles et des indicateurs précis à l'égard de chacun de ces objectifs, et nous surveillerons notre rendement à ce chapitre.

Une mesure adéquate du rendement et une bonne communication de l'information sont des aspects fondamentaux d'une saine gestion et d'une reddition de comptes efficace. Défenseur de ce principe depuis longtemps, le Bureau s'est efforcé d'améliorer ses propres systèmes et rapports. Notre processus de mesure du rendement se fonde sur une chaîne de résultats décrivant la façon dont nous voulons obtenir des résultats positifs pour les Canadiens. Cette chaîne de résultats illustre, sous forme de graphiques, le lien logique entre nos produits — vérifications, information et conseils — et les résultats à long terme que nous recherchons — un gouvernement bien géré, qui rend des comptes et est respectueux de l'environnement. Cette chaîne de résultats traduit l'engagement des parties intéressées à notre égard et illustre la façon dont celles-ci contribuent au processus. En 2004-2005, le Bureau a renforcé sa chaîne de résultats, et dans l'année qui vient, nous terminerons l'élaboration des indicateurs de rendement et fixerons des cibles en regard de chacun de nos quatre principaux types de vérification.

Depuis quelque temps maintenant, nous discutons avec le Secrétariat du Conseil du Trésor de la façon dont notre budget est déterminé. Tel qu'il est, le processus ne nous garantit pas suffisamment d'indépendance et d'impartialité. À l'instar de presque tous les ministères et organismes fédéraux, nous négocions notre budget avec des représentants du Secrétariat du Conseil du Trésor, organisation qui se trouve être aussi l'une des entités que nous vérifions.

Par principe, je crois que le niveau de financement du Bureau doit être déterminé d'une manière objective, excluant toute possibilité d'influence réelle ou perçue. Parallèlement, le processus doit permettre un examen critique de notre niveau de financement et de notre rendement, garantissant ainsi notre obligation de rendre compte au Parlement. Nous prévoyons qu'un nouveau mécanisme de financement sera mis en place cette année.

Dans l'année à venir, le personnel du Bureau du vérificateur général et moi-même serons heureux de travailler en étroite collaboration avec les parlementaires à la poursuite d'un but commun — un meilleur gouvernement pour tous les Canadiens et toutes les Canadiennes.

La vérificatrice générale du Canada,

Sheila Fraser, FCA

le 21 février 2005

Section I — Aperçu

Notre vision

Le Bureau du vérificateur général favorise la bonne gestion du gouvernement et sa reddition de comptes dans l'intérêt des Canadiens. Nos travaux sont guidés par un plan stratégique qui énonce notre vision et nos valeurs (voir la pièce 1).

Pièce 1 — Un plan stratégique pour le Bureau du vérificateur général du Canada

Notre vision

Être un bureau de vérification indépendant au service du Parlement qui contribue au bien-être des Canadiens et dont la qualité et l'importance des travaux sont reconnues dans tous les milieux.



Nous faisons la promotion

- d'un gouvernement responsable
- d'une fonction publique intègre et efficace
- d'une bonne gouvernance
- du développement durable
- de la protection de l'héritage et du patrimoine du Canada



Nous le faisons

- en effectuant des vérifications et des études indépendantes qui fournissent information, assurance et avis objectifs au Parlement, au gouvernement et aux Canadiens;
- en travaillant en collaboration avec les vérificateurs législatifs, les gouvernements fédéral et territoriaux et les organisations professionnelles;
- en assurant un milieu de travail respectueux où notre main-d'œuvre diversifiée peut réaliser son plein potentiel de carrière et rechercher l'excellence.



Nos valeurs

① Servir l'intérêt public

Nous visons, en mettant l'accent sur des questions d'importance, à susciter des changements positifs et mesurables dans l'intérêt des Canadiens. En particulier, nous encourageons le gouvernement à rendre compte de la perception et de l'utilisation des fonds publics, ainsi que de l'atteinte des résultats à cet égard. De plus, nous favorisons l'amélioration continue de l'environnement et du développement durable.

② Indépendance et objectivité

Nous sommes au service du Parlement et indépendants du gouvernement. Nos rapports sont fondés sur des éléments probants recueillis conformément à nos politiques et aux normes de vérification professionnelles. Nous effectuons nos travaux de façon impartiale, objective et équitable.

③ Engagement envers l'excellence

Nous respectons les normes de professionnalisme les plus élevées dans nos travaux visant à servir le Parlement et ceux que nous vérifions. Nous nous sommes engagés à améliorer continuellement nos processus et pratiques et à offrir des produits et services de très grande qualité. Nous faisons profiter les autres de notre expérience et contribuons à l'avancement de la discipline de la vérification législative au Canada et à l'étranger.

④ Milieu de travail respectueux

Nous nous engageons à offrir un milieu de travail où chacun est traité avec respect et dignité et est encouragé à réaliser son plein potentiel. Nous favorisons les communications franches et ouvertes afin de créer un climat inspirant la confiance et propice au travail en équipe. Nous valorisons le talent et la diversité de chacun et nous appuyons les initiatives axées sur l'apprentissage et l'amélioration de la qualité de vie.

⑤ Honnêteté et intégrité.

Nous conservons la confiance du public en nous comportant de façon honnête et intègre, dans tout ce que nous faisons, et en adoptant les normes les plus élevées en matière d'éthique professionnelle.

⑥ Donner l'exemple.

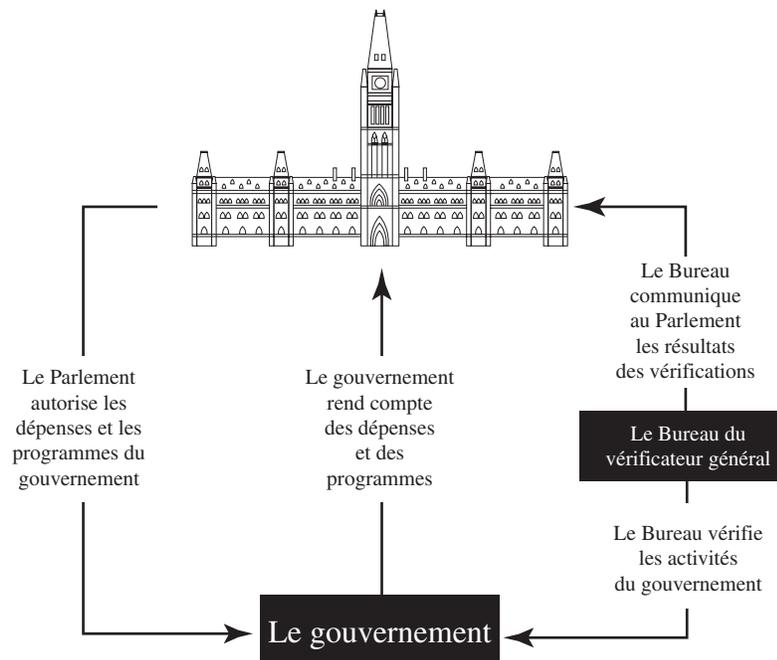
Nous nous efforçons d'être une organisation modèle pour le gouvernement fédéral. Nous traitons les gens de façon équitable. Nos plans de vérification sont stratégiques et fondés sur le risque, nos rapports sont axés sur les résultats, notre efficacité est mesurée et l'information sur celle-ci est communiquée annuellement au Parlement. Nos politiques et pratiques correspondent à notre vision et à nos valeurs et nos processus sont économiques, efficaces et adaptés aux besoins.

Notre cadre de fonctionnement

Notre fonction : un mandataire du Parlement

Le vérificateur général est un mandataire du Parlement. Nous sommes indépendants du gouvernement et faisons rapport directement au Parlement (voir la pièce 2).

Pièce 2 — Le rôle du vérificateur général en tant que mandataire du Parlement



La *Loi sur le vérificateur général*, la *Loi sur la gestion des finances publiques*, ainsi que d'autres lois et décrets énoncent les responsabilités du vérificateur général. Ces fonctions concernent la vérification législative et la surveillance des ministères et organismes fédéraux, des sociétés d'État, des gouvernements territoriaux, ainsi que d'autres entités, notamment des organisations internationales.

Objectivité et indépendance. Il est essentiel que nous maintenions notre objectivité et notre indépendance à l'égard des organisations que nous vérifions. Notre indépendance est assurée par un vaste mandat législatif, l'exemption de certains contrôles gouvernementaux et un mandat de dix ans pour le vérificateur général.

D'autres mécanismes sont en place afin d'assurer l'indépendance du Bureau :

- Le mandat de dix ans du vérificateur général n'est pas renouvelable.
- Le vérificateur général présente ses rapports directement au Parlement.
- Le vérificateur général rend des comptes au Parlement et non au gouvernement en place.
- Financé par le Parlement, le Bureau ne touche pas d'honoraires pour les services qu'il fournit aux ministères, aux organismes et aux sociétés d'État qu'il vérifie.

- En tant qu'employeur distinct, le Bureau nomme ses employés, a ses propres normes de classification et s'acquitte de fonctions de gestion des ressources humaines, dont l'établissement des conditions d'emploi.
- Les vérificateurs se conforment aux normes du Conseil des normes de vérification et de certification de l'Institut Canadien des Comptables Agréés ainsi qu'aux politiques de vérification du Bureau, à ses méthodes et à son code de valeurs, d'éthique et de conduite professionnelle.

Financement. Le Bureau est financé par le Parlement, mais nous négocions cependant notre niveau de financement avec le Secrétariat du Conseil du Trésor, l'une des organisations que nous vérifions. Le processus en place n'est pas suffisamment indépendant pour garantir que le budget accordé nous permette de répondre aux attentes du Parlement. Il faut que le niveau approprié de financement du Bureau soit déterminé d'une manière objective, excluant toute possibilité d'influence réelle ou perçue.

En 2001, notre financement — qui comprenait du financement temporaire — a été approuvé par les ministres du Conseil du Trésor. Il était alors entendu que le Secrétariat du Conseil du Trésor, en consultation avec la vérificatrice générale, établirait un processus de financement futur avant l'automne de 2002. Nous avons proposé trois options en vue d'établir un processus indépendant. Lors de l'approbation de notre financement pour 2005-2006, le financement temporaire qui nous était alloué est devenu permanent. Nous espérons qu'un nouveau mécanisme de financement sera en place en 2005-2006.

Notre activité : la vérification législative

Nous effectuons des vérifications et des études indépendantes qui fournissent information, assurance et avis objectifs au Parlement, au gouvernement et aux Canadiens. Grâce à nos rapports et aux témoignages que nous produisons lors d'audiences parlementaires, nous aidons le Parlement à effectuer ses travaux liés à l'autorisation et à la surveillance des dépenses et des activités du gouvernement et répondons à de nombreuses questions importantes (voir la pièce 3).

L'appui à la reddition de comptes et sa promotion sont un volet important des travaux que nous effectuons pour le Parlement. Nos rapports de vérification, déposés à la Chambre des communes, fournissent aux députés de l'information objective qui les aide à examiner les activités du gouvernement et à lui demander des comptes.

Nos clients

Parlement. Nous avons avant tout une responsabilité envers le Parlement, et nos relations avec les parlementaires sont essentielles à notre efficacité.

La vérificatrice générale traite principalement avec le Comité permanent des comptes publics de la Chambre des communes. De son côté, le Comité des comptes publics fonde une grande partie de ses activités sur les travaux du Bureau. Le Comité permanent de l'environnement et du développement durable, le Comité sénatorial permanent des finances nationales et d'autres comités parlementaires s'appuient également sur nos travaux.

Les audiences des comités constituent un moyen important de sensibilisation et permettent de faire comprendre les sujets abordés dans nos rapports. Elles aident aussi à obtenir des ministères et organismes l'engagement de mettre en œuvre nos recommandations. Après les audiences, les comités peuvent faire rapport et présenter des recommandations au gouvernement. En règle générale, les

ministères et organismes vérifiés doivent rendre compte des mesures qu'ils ont prises en réponse à ces recommandations.

Assemblées législatives des territoires. En tant que vérificateur législatif des trois territoires, la vérificatrice générale présente son opinion sur les états financiers des territoires ainsi que des rapports sur d'autres questions aux assemblées législatives de ces territoires. Elle en discute au cours des audiences tenues par leurs comités des comptes publics respectifs.

Sociétés d'État. De plus, nous aidons les conseils d'administration des sociétés d'État fédérales et territoriales à s'acquitter de leurs responsabilités en matière de gouvernance grâce à nos vérifications annuelles de leurs états financiers et à nos examens spéciaux. Nos rapports sont présentés aux conseils d'administration et font l'objet de discussion avec leurs comités de vérification. Nous collaborons également avec les fonctionnaires et les gestionnaires des sociétés d'État pour cerner les questions d'intérêt mutuel, améliorer les systèmes et les processus, et promouvoir une meilleure reddition de comptes au public.

Pièce 3 — La vérificatrice générale répond à de nombreuses questions importantes

Vérifications et études ¹	Questions
Vérifications de gestion et études de ministères et d'organismes fédéraux et territoriaux, y compris des vérifications de questions environnementales et liées au développement durable ²	Les programmes sont-ils bien gérés? Les programmes sont-ils gérés de manière à accorder toute l'importance voulue à l'économie, à l'efficacité et aux effets sur l'environnement? Le gouvernement dispose-t-il des moyens d'en mesurer l'efficacité lorsque cela s'avère raisonnable et adéquat?
Vérification des états financiers sommaires du gouvernement du Canada ³	Le gouvernement donne-t-il une image fidèle de sa situation financière globale?
Vérifications des états financiers des sociétés d'État ⁴ , des gouvernements territoriaux ⁵ et d'autres organisations	Présentent-ils fidèlement leur information financière et se conforment-ils aux autorisations législatives?
Examens spéciaux des sociétés d'État ⁶	Les systèmes et les pratiques des sociétés d'État fournissent-ils l'assurance raisonnable que les actifs sont protégés, que la gestion des ressources est économique et efficace et que le déroulement des activités est efficace?
Activités de surveillance du développement durable et pétitions en matière d'environnement ⁷	Les ministères et les organismes atteignent-ils leurs objectifs et mettent-ils en œuvre les plans énoncés dans leurs stratégies de développement durable? Les ministres donnent-ils suite comme il se doit aux pétitions en matière d'environnement?
Évaluation des rapports sur le rendement des agences ⁸	Les agences présentent-elles leur information sur leur rendement de façon juste et fiable?

¹ Ces vérifications et études sont expliquées plus en détail dans la *Loi sur le vérificateur général* (articles 5, 6, 7 et 23) et dans la *Loi sur la gestion des finances publiques* (partie X).

² Les résultats de ces vérifications sont publiés jusqu'à quatre fois l'an dans les rapports de la vérificatrice générale et de la commissaire à l'environnement et au développement durable.

³ Le rapport et les observations de la vérificatrice générale sur les états financiers sommaires du gouvernement du Canada sont publiés tous les ans dans le volume I des *Comptes publics du Canada*.

⁴ Les résultats de ces vérifications sont publiés tous les ans dans les rapports législatifs de ces sociétés d'État.

⁵ Les résultats de ces vérifications sont publiés tous les ans dans les comptes publics des gouvernements du Nunavut, du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest.

⁶ Les examens spéciaux, une forme de vérification de gestion, sont exigés pour la plupart des sociétés d'État au moins une fois tous les cinq ans. Les rapports d'examen spécial sont soumis au conseil d'administration des sociétés concernées. Le budget de 2004 a proposé que les sociétés d'État affichent ces rapports sur leur site Web et qu'ils soient déposés au Parlement.

⁷ Les pétitions en matière d'environnement sont affichées sur le site Web du Bureau du vérificateur général.

⁸ Les évaluations sont soumises tous les ans à l'Agence canadienne d'inspection des aliments, à l'Agence Parcs Canada et à l'Agence du revenu du Canada, et sont publiées chaque année dans les rapports législatifs de ces organisations.

Notre reddition de comptes

Qui vérifie le Bureau du vérificateur général? Chaque année, un vérificateur externe nommé par le Secrétariat du Conseil du Trésor vérifie les états financiers du Bureau. Nos états financiers sont préparés selon la méthode de la comptabilité d'exercice intégrale, selon les principes comptables généralement reconnus. Ces états financiers sont inclus dans notre rapport sur le rendement, qui est soumis au Secrétariat du Conseil du Trésor et déposé à la Chambre des communes.

Dans le cadre du processus de contrôle de la qualité, le Bureau est assujéti à des examens par des pairs, à des examens des pratiques et à des vérifications internes :

- Les examens par les pairs sont des évaluations externes visant à s'assurer que nous respectons des normes reconnues, qui fonctionnent efficacement. En 1999, nous avons engagé un cabinet de vérificateurs afin de faire évaluer notre système de gestion de la qualité des vérifications annuelles des états financiers. En 2004, nous avons obtenu le rapport d'examen, par un comité international de pairs, portant sur nos pratiques de vérification de gestion. Jamais auparavant les pratiques d'un bureau national de vérification n'avaient été évaluées par un comité international de pairs.
- Chaque année, nous effectuons des examens de nos pratiques de vérification législative, y compris celles de nos vérifications des états financiers et de gestion et celles de nos examens spéciaux. Nous en évaluons la qualité et la conformité aux politiques et aux normes professionnelles du Bureau.
- En outre, nous effectuons chaque année des vérifications internes de nos pratiques de gestion et de nos méthodes administratives. Ces vérifications garantissent à la vérificatrice générale que nous respectons les politiques du gouvernement et celles du Bureau.

Les instituts provinciaux de comptables agréés examinent notre conformité aux normes professionnelles en ce qui a trait aux vérifications des états financiers et approuvent la formation que nous donnons aux étudiants désireux d'obtenir le titre de comptable agréé.

Le Bureau fait également l'objet d'un examen minutieux par la commissaire aux langues officielles relativement à des questions linguistiques, par la Commission de la fonction publique pour ce qui est de ses pratiques de dotation et de classification, par la commissaire à la protection de la vie privée quant à son respect de la *Loi sur la protection des renseignements personnels*, et par la Commission des droits de la personne.

Reddition de comptes au Parlement. Les rapports de la vérificatrice générale sont étudiés au cours des audiences du Comité permanent des comptes publics et de 15 autres comités parlementaires, et font alors l'objet de discussions.

La vérificatrice générale soumet son budget des dépenses annuel au Parlement. Le Comité des comptes publics convoque la vérificatrice générale afin de lui demander d'expliquer ses prévisions de dépenses et de discuter du *Rapport sur les plans et les priorités*, du *Rapport sur le rendement* ainsi que des pratiques de gestion du Bureau.

Reddition de comptes en matière de développement durable. Vingt-cinq ministères et organismes fédéraux sont tenus de préparer des stratégies de développement durable et de les mettre à jour au moins tous les trois ans. Même s'il n'est pas tenu de déposer une stratégie, le Bureau le fait volontairement.

Notre stratégie de 2003-2006 prévoit que nous prenions en compte les conséquences environnementales des activités du gouvernement fédéral au moment de planifier et de mener nos

vérifications, ainsi que dans nos rapports. Bien que cette approche n'ait pas changé par rapport à notre stratégie précédente, nous établissons maintenant des mesures et des cibles afin que nos efforts soient plus systématiques. Nous fournissons à nos vérificateurs de meilleurs outils de travail et continuons de promouvoir le développement durable grâce au rôle et au travail de la commissaire à l'environnement et au développement durable auprès du Parlement, des organisations fédérales et des Canadiens.

Notre structure de gouvernance

Conseil de direction. Le Conseil de direction du Bureau assure l'orientation professionnelle et administrative du Bureau. Il établit les politiques du Bureau et supervise tous les aspects de sa gestion et de ses activités. Il est composé de la vérificatrice générale, du sous-vérificateur général, de la commissaire à l'environnement et au développement durable, ainsi que des vérificateurs généraux adjoints.

Comités externes. La vérificatrice générale reçoit des avis de plusieurs comités externes :

- Le Comité de vérification surveille la qualité des méthodes de vérification et des contrôles internes. Il est composé de directeurs principaux du Bureau et présidé par un cadre supérieur du secteur privé, qui est à la retraite.
- Le Groupe des conseillers principaux est composé de représentants de l'extérieur, soit du monde des affaires, des milieux comptables et universitaires, et d'autres parties. Le Groupe fournit des avis stratégiques sur les travaux du Bureau.
- Le Comité des conseillers sur les enjeux des Premières nations comprend des dirigeants autochtones et non autochtones. Il conseille la vérificatrice générale au sujet de questions touchant les Premières nations.
- Le Comité consultatif indépendant, qui est composé de comptables chevronnés et d'experts en finances, donne des avis à la vérificatrice générale sur les vérifications comptables des états financiers du gouvernement du Canada, des sociétés d'État, des gouvernements territoriaux et d'autres organisations. Il aide la vérificatrice générale à surveiller les faits nouveaux dans les domaines de la comptabilité et de la vérification, et à examiner leur incidence sur les travaux du Bureau.

La commissaire à l'environnement et au développement durable reçoit aussi des avis d'un comité externe :

- Le Groupe des conseillers en environnement, qui est composé d'anciens fonctionnaires et de représentants de groupes environnementaux, de l'industrie et du milieu universitaire, conseille la commissaire en ce qui concerne ses travaux et les questions d'environnement et de développement durable.

Le Bureau établit également des comités consultatifs de vérification pour toutes les vérifications de gestion et les études, et pour la plupart des examens spéciaux. Les membres proviennent tant du Bureau que de l'extérieur et sont choisis selon leurs compétences, leurs idées, leurs connaissances et leur expérience. Ces comités donnent aux équipes de vérification des conseils sur les objectifs de leur vérification, la stratégie générale, ainsi que les questions et constatations importantes qui doivent être signalées.

Pour plus de renseignements sur l'organisation du Bureau, veuillez consulter la page 22 du présent Rapport ainsi que notre site Web sous la rubrique « À propos du Bureau ».

Notre activité de programme

Notre Bureau a une activité de programme — la vérification législative :

Nous effectuons des vérifications et des études indépendantes qui fournissent information, assurance et avis objectifs au Parlement, au gouvernement et aux Canadiens.

La vérification législative compte sept grandes sous-activités, dont les quatre plus importantes sont les vérifications de gestion et les études; les vérifications des états financiers des sociétés d'État, des gouvernements territoriaux et d'autres organisations; la vérification des états financiers sommaires du gouvernement du Canada; et les examens spéciaux des sociétés d'État.

La pièce 4 présente de l'information sur les ressources financières et les ressources humaines du Bureau et l'activité de programme.

Pièce 4 — Information sommaire : Les ressources financières et les ressources humaines du Bureau et l'activité de programme		
Ressources financières (en millions de dollars)		
2005-2006	2006-2007	2007-2008
81,2	80,6	80,6
Ressources humaines (équivalents temps plein)		
2005-2006	2006-2007	2007-2008
590	590	590
Activité de programme : Vérification législative (en millions de dollars)		
Sous-activités*	Dépenses prévues 2004-2005	Dépenses prévues 2005-2006
Vérifications de gestion et études de ministères et d'organismes	42,3	41,8
Vérification des états financiers sommaires du gouvernement du Canada	20,7	21,7
Vérifications des états financiers des sociétés d'État, des gouvernements territoriaux et d'autres organisations	4,0	4,9
Examens spéciaux des sociétés d'État	6,4	2,3
Activités de surveillance du développement durable et pétitions en matière d'environnement	3,2	3,8
Évaluation des rapports sur le rendement de trois agences	0,8	1,1
Méthodes professionnelles	5,7	6,3
Total partiel	83,1	81,9
Moins : Revenus non disponibles	(0,9)	(0,7)
Coût net du Programme	82,2	81,2

*Nous avons attribué aux sous-activités de la vérification législative le coût des services de vérification.

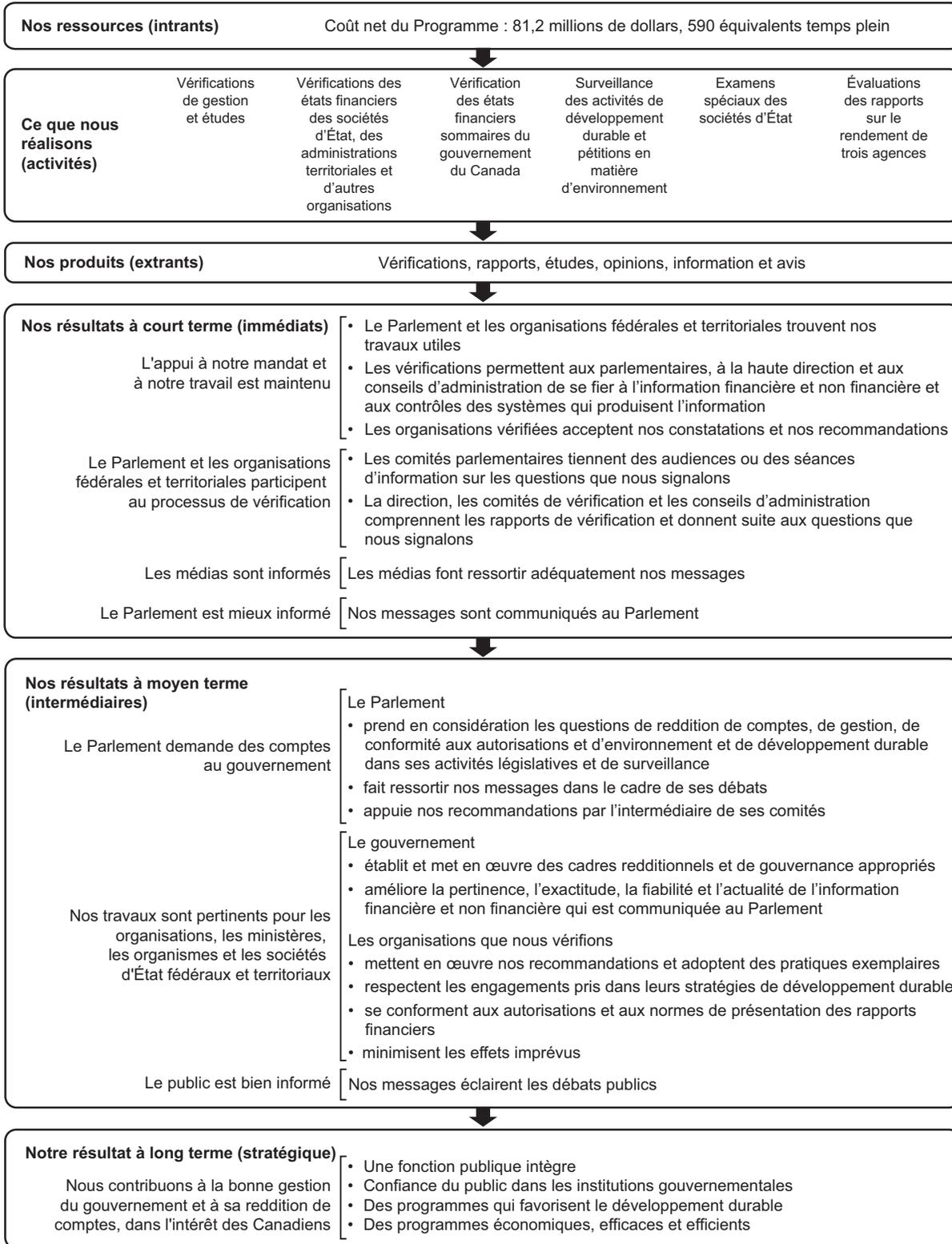
Section II — Analyse de l'activité de programme par résultat stratégique

Notre résultat stratégique et notre chaîne des résultats

Le résultat stratégique attendu est que le Bureau contribue à la bonne gestion du gouvernement et à sa reddition de comptes, dans l'intérêt des Canadiens. Nous nous servons d'une chaîne de résultats pour décrire notre résultat stratégique à long terme et pour montrer comment nous comptons produire des résultats positifs pour les Canadiens. La chaîne des résultats fait le lien entre nos produits (vérifications, études, opinions, information et avis) et notre résultat attendu à long terme. Elle décrit également les diverses parties intéressées et leur contribution à l'amélioration des activités gouvernementales (voir la pièce 5).

Au cours des dernières années, nous avons apporté des améliorations à nos systèmes de mesure et de compte rendu du rendement. En 2004-2005, le Bureau a renforcé sa chaîne de résultats en cernant ses résultats attendus à moyen terme et en établissant des indicateurs pour ses quatre sous-activités principales. D'ici mars 2006, nous établirons une base de référence et, dans certains cas, nous fixerons des cibles pour les principaux indicateurs.

Pièce 5 — Chaîne des résultats



Des vérifications et des études indépendantes

Nous effectuons des vérifications et des études indépendantes qui fournissent information, assurance et avis objectifs au Parlement, au gouvernement et aux Canadiens.

Grâce à son activité de programme, le Bureau veut contribuer à une meilleure gestion des programmes gouvernementaux et à une meilleure reddition de comptes au Parlement. Pour ce faire, nous devons nous assurer que, d'une part, le Parlement comprend notre travail et aborde les questions soulevées dans nos rapports et que, d'autre part, nous comprenons les besoins et les intérêts des parlementaires.

Nous avons récemment renouvelé notre stratégie parlementaire. Dans l'année qui vient, nous nous proposons :

- de communiquer nos messages clairement au Parlement;
- de promouvoir le rôle et le travail du Bureau;
- de voir à ce que notre travail demeure pertinent et utile pour les parlementaires;
- de maintenir la crédibilité du Bureau auprès du Parlement.

Nous mesurerons nos résultats en fonction des réponses des parlementaires à nos sondages et en suivant de près les réponses du Parlement à nos rapports.

Résultats attendus		Indicateur	Résultat de 2004-2005	Cible pour 2005-2006
L'appui à notre rôle et à notre travail est maintenu	Le Parlement et les organisations jugent notre travail utile	Pourcentage des parlementaires sondés qui considèrent que nos recommandations et nos constatations ont un effet positif sur le travail de leur comité	55 p. 100 en 2002	67 p. 100 (prochain sondage prévu en 2005)
Le Parlement demande des comptes au gouvernement	Le Parlement tient compte des questions de reddition de comptes, de rendement, de conformité aux autorisations, ainsi que d'environnement et de développement durable dans ses activités législatives et de surveillance	Exemples montrant comment notre travail contribue aux activités législatives et de surveillance du Parlement	Voir le <i>Rapport sur le rendement</i> de 2003-2004, pages 21 à 23.	De l'information qualitative est communiquée chaque année

Vérification des états financiers. Des lois confèrent au Bureau la responsabilité de vérifier les états financiers sommaires du gouvernement du Canada; les états financiers des sociétés d'État et d'autres sociétés ou organisations du gouvernement fédéral; et les états financiers des administrations territoriales. Cette année, nous effectuerons plus de 130 vérifications d'états financiers.

Nos vérifications des états financiers fournissent l'assurance que les états financiers sont présentés fidèlement, en conformité avec les principes comptables généralement reconnus du Canada ou, dans le cas des états financiers sommaires du Canada, conformément aux conventions comptables du gouvernement du Canada.

S'il y a lieu, nous fournissons l'assurance que les organisations vérifiées respectent les principales autorisations législatives qui régissent leurs activités. Si nous prenons connaissance de questions au cours de nos vérifications d'états financiers, nous recommandons à la direction et aux conseils d'administration d'apporter des améliorations dans des secteurs tels que la communication de l'information financière et les contrôles internes.

Nous publions nos observations sur les états financiers sommaires du gouvernement du Canada dans les *Comptes publics du Canada* et traitons de l'utilisation de l'information financière et d'autres questions importantes dans les rapports de la vérificatrice générale déposés au Parlement.

Résultats attendus		Indicateur	Résultat de 2004-2005	Cible pour 2005-2006
Notre travail est pertinent pour les ministères, les organismes et les sociétés d'État du gouvernement fédéral	Les organisations que nous vérifions considèrent que nos vérifications ajoutent de la valeur	Pourcentage des directeurs financiers et des présidents des comités de vérification estimant que nos vérifications annuelles des états financiers apportent beaucoup ou énormément de valeur à l'organisation	75 p. 100	75 p. 100

En 2003, nous nous sommes fixé pour cible de réduire de 15 p. 100 le temps nécessaire pour effectuer les vérifications des états financiers et ce, avant 2004-2005. Nous rendrons compte de nos progrès dans l'année qui vient.

Examens spéciaux. Les sociétés d'État doivent faire l'objet d'un examen spécial une fois tous les cinq ans. Le Bureau effectue environ 40 examens spéciaux sur un cycle de cinq ans. En 2005-2006, nous ferons rapport sur les 10 sociétés d'État suivantes : la Société Radio-Canada, la Corporation Fonds d'investissement du Cap-Breton, l'Administration de pilotage des Laurentides, la Société du Musée canadien des civilisations, la Commission canadienne du lait, la Monnaie royale canadienne, la Queens Quay West Land Corporation, la Société immobilière du Canada limitée, Ridley Terminals Inc. et la Commission canadienne du tourisme.

Nous nous sommes fixé pour cible de réduire de 15 à 25 p. 100 le temps nécessaire pour mener le cycle actuel d'examens spéciaux et ce, d'ici 2005-2006. Nous rendrons compte de nos progrès à la fin de ce cycle.

Vérification de gestion. La vérification de gestion permet d'examiner si les programmes gouvernementaux sont gérés de manière à accorder toute l'importance voulue à l'économie, à l'efficacité et aux effets sur l'environnement, et si des mesures sont en place pour déterminer l'efficacité de ces programmes. En avril 2005, nous ferons rapport sur :

- l'initiative antiterroriste de 2001 : la sécurité des transports aériens, la sécurité maritime et la protection civile;
- l'intégrité des passeports;
- la gestion de l'information visant à appuyer le commandement et le contrôle à la Défense nationale;
- le développement des ressources non renouvelables dans le Nord;
- la gouvernance et la gestion stratégique à Ressources naturelles Canada.

Dans notre rapport de novembre 2005, nos vérifications de gestion porteront sur :

- le soutien accordé aux industries culturelles;
- les services de police à contrat à la GRC;
- le processus électoral au gouvernement fédéral;
- les programmes d'observation de l'Agence du revenu du Canada, visant les particuliers et les fiduciaires;
- la gestion des questions horizontales.

Le Rapport de la commissaire, prévu pour septembre 2005, traitera des enjeux suivants :

- la stratégie de gestion des océans du Canada;
- l'intégrité écologique des parcs nationaux du Canada;
- la contribution du gouvernement fédéral à la salubrité de l'eau;
- la qualité de l'eau et des infrastructures connexes dans les réserves indiennes;
- le suivi de la vérification sur la Stratégie canadienne de la biodiversité;
- la mesure dans laquelle les ministères ont respecté les engagements de leurs stratégies de développement durable et leurs plans d'action;
- dans le cadre des pétitions en matière d'environnement, les engagements pris par les ministres envers les pétitionnaires, afin de voir s'ils y ont donné suite.

Le rapport *Le Point* de la vérificatrice générale, dont la publication est prévue en février 2006, rendra compte des mesures que le gouvernement a prises pour donner suite à nos constatations et à nos recommandations. Nous examinerons :

- le recrutement et le maintien en poste du personnel militaire;
- le Programme des armes à feu;
- les subventions et les contributions;
- les Premières nations;
- la gestion de l'information financière au gouvernement.

Résultats attendus		Indicateur	Résultat de 2004-2005	Cible pour 2005-2006
Le Parlement et les organisations fédérales participent au processus de vérification	Les comités parlementaires tiennent des audiences ou des séances d'information sur les questions que nous soulevons dans nos rapports	Pourcentage des vérifications de gestion étudiées en comité parlementaire	45 p. 100 ¹	60 p. 100
Le Parlement demande des comptes au gouvernement	Le Parlement appuie nos recommandations par l'entremise de ses comités	Le Comité permanent des comptes publics a appuyé explicitement les recommandations de nos vérifications de gestion dans ses rapports	62 p. 100 ²	75 p. 100
Notre travail est pertinent pour les ministères et organismes fédéraux et les sociétés d'État	Les organisations que nous vérifions considèrent que nos vérifications ajoutent de la valeur	Pourcentage des sous-ministres estimant que nos vérifications de gestion apportent beaucoup ou énormément de valeur à leur organisation	47 p. 100	50 p. 100

¹ Nous considérons toutes les audiences parlementaires tenues sur une vérification en particulier comme étant une seule audience (Pour plus de précisions, voir notre *Rapport sur le rendement* de 2003-2004, page 64, note 2 en fin d'ouvrage).

² Ce résultat vient de notre *Rapport sur le rendement* de 2003-2004 (page 24). Comme le Comité n'a pas publié tous les rapports des audiences qu'il a tenues en 2003-2004, les résultats sont ceux de 2002-2003.

Auparavant, nous rendions compte de notre rendement en regard de deux autres indicateurs :

- Le premier indicateur était le pourcentage de recommandations, qui découlent des vérifications de gestion, qui avaient été pleinement mises en œuvre par les ministères et les organismes. Nous sommes en train de mettre à jour nos méthodes pour les recommandations. Dès que cela sera fait et que nous aurons instauré une base de référence, nous établirons une cible et rendrons compte de nos résultats en regard de celle-ci.
- Le second indicateur était le pourcentage d'engagements que les ministères et organismes affirmaient avoir respectés dans leurs stratégies de développement durable. Compte tenu de la qualité de l'information communiquée, nous avons mis en doute la fiabilité du pourcentage indiqué. Cette année, nous avons adopté une nouvelle stratégie de surveillance des engagements et nous rendrons compte des progrès dans l'avenir.

En mars 2004, nous avons soumis au Comité des comptes publics le rapport d'examen, par le comité international de pairs, sur nos pratiques de vérification de gestion, ainsi qu'un plan d'action visant la mise en œuvre des améliorations suggérées. Nous rendrons compte des progrès réalisés à l'égard de notre plan d'action dans notre *Rapport sur le rendement* de 2004-2005.

Initiatives de soutien

Le Bureau organise ses autres initiatives, qui appuient son activité de programme, selon trois volets distincts : un travail en collaboration, un milieu de travail respectueux et un fonctionnement plus efficace.

Un travail en collaboration

Nous travaillons en collaboration avec les vérificateurs législatifs, les gouvernements fédéral et territoriaux et les organisations professionnelles.

Gouvernements fédéral et territoriaux. Nous travaillons en collaboration avec les gouvernements fédéral et territoriaux à un large éventail de questions et d'initiatives pour améliorer la reddition de comptes et la gestion dans le secteur public. Au Yukon, dans les Territoires du Nord-Ouest et au Nunavut, nous travaillons avec les fonctionnaires et les gestionnaires des sociétés d'État territoriales à des questions d'intérêt mutuel, à des améliorations aux systèmes et aux processus ainsi qu'à la reddition de comptes au public.

Les bureaux de vérification des provinces. Le Conseil canadien des vérificateurs législatifs (CCVL) est composé des dix vérificateurs législatifs des provinces et de la vérificatrice générale du Canada. Nous participons aux travaux d'un certain nombre de comités et groupes de travail du Conseil, y compris le Groupe chargé des questions stratégiques, le Groupe d'étude sur la communication et la vérification de l'information sur la performance, et le Groupe d'étude sur les indicateurs de santé. Voici les objectifs du CCVL :

- échanger de l'information sur des questions d'intérêt mutuel et faisons part de nos expériences liées à celles-ci;
- élaborer des méthodes de vérification et des pratiques professionnelles;
- améliorer la qualité et les résultats de la vérification législative au Canada;
- collaborer avec les bureaux de vérification législative des provinces afin de régler des questions intergouvernementales.

Organisations professionnelles canadiennes. Le Bureau participe aux activités de nombreuses organisations professionnelles au Canada. L'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA) mène des recherches sur des sujets d'actualité dans le domaine des affaires, et établit des normes de comptabilité et de certification pour les entreprises, les organismes sans but lucratif et le gouvernement. En 2004-2005, le Bureau du vérificateur général préside le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public de l'ICCA, organisme qui établit les normes comptables pour le secteur public canadien. Par ailleurs, des employés du Bureau siègent à divers comités de l'ICCA, notamment le Conseil des normes de vérification et de certification, dont l'un de nos cadres est le vice-président.

Organisations professionnelles internationales. Les normes internationales de comptabilité et de vérification influent sur les normes utilisées dans le secteur public et le secteur privé au Canada. Le Bureau participe activement à l'élaboration de ces normes, particulièrement celles qui visent le secteur public. Les principales organisations internationales qui établissent ces normes sont l'International Federation of Accountants (IFAC) et des organisations membres, telles que l'ICCA et l'Association des comptables généraux accrédités du Canada, ainsi que l'Organisation internationale des institutions supérieures de contrôle des finances publiques (INTOSAI).

Nous travaillons aussi avec des organisations internationales et d'autres vérificateurs législatifs à promouvoir les orientations de vérification, à faire connaître les pratiques exemplaires, à mener de nouvelles initiatives et, dans certains cas, à aider d'autres gouvernements et organisations.

Par exemple, comme le Bureau assure la présidence et les services de secrétariat du Groupe de travail sur la vérification environnementale (GTVE) de l'INTOSAI, il appuie les membres du Groupe en organisant réunions et conférences, et en tenant à jour son site Web. Au cours des trois prochaines années, le GTVE élaborera des outils de vérification environnementale à l'intention des institutions supérieures de contrôle (ISC), appuiera les échanges en matière de formation et d'information, et encouragera la réalisation de travaux conjoints de vérification sur des questions liées à l'environnement.

De plus, la vérificatrice générale continuera de présider la Sous-commission pour l'indépendance des ISC, qui relève de la Commission des normes de contrôle de l'INTOSAI. Cette sous-commission s'attachera à répertorier des études de cas visant à vérifier le respect des principes fondamentaux d'indépendance, et elle rédigera l'ébauche d'une charte et de lignes directrices qui régiront l'indépendance des ISC.

Programme international de stages. Le Programme international d'aide aux bureaux de vérification de la CCAF-FCVI Inc. (Programme international de stages) a été mis sur pied en 1980 pour renforcer la vérification de gestion au sein des bureaux de vérification nationaux. Financé par l'Agence canadienne de développement international (ACDI), ce programme permet à des vérificateurs de bureaux nationaux de venir au Canada pour suivre une formation de neuf mois en vue de se familiariser avec la vérification de gestion, la reddition de comptes, la saine gestion et la gouvernance. La formation est donnée par notre Bureau et par le Bureau du vérificateur général du Québec. Au cours des trois prochaines années, le Bureau travaillera avec la CCAF-FCVI Inc. et l'ACDI à améliorer le programme.

Un milieu de travail respectueux

Nous assurons un milieu de travail diversifié et respectueux où nos employés peuvent réaliser leur plein potentiel et rechercher l'excellence.

Trois de nos valeurs, soit un milieu de travail respectueux, l'honnêteté et l'intégrité, et donner l'exemple, définissent la façon dont nous effectuons notre travail et dont nous nous conduisons. Le Bureau appuie fortement les valeurs suivantes en matière de dotation : la compétence, la représentativité, la neutralité politique, la justice, l'équité, la transparence, la souplesse, la viabilité financière et l'efficacité.

Tous les deux ans, le Bureau effectue un sondage auprès de ses employés pour évaluer son rendement et cerner les possibilités d'amélioration. Il élabore ensuite un plan d'action pour tenir compte des résultats du sondage.

À l'heure actuelle, le Bureau a quatre objectifs relativement à un milieu de travail respectueux, lesquels sont assortis d'indicateurs et de cibles.

Objectifs	Indicateurs	Résultats de 2003-2004	Cibles
Offrir un milieu de travail où les employés sont satisfaits et motivés	Pourcentage des employés estimant que le Bureau est un employeur supérieur à la moyenne ou l'un des meilleurs milieux où travailler	70 p. 100	70 p. 100
Favoriser l'instauration d'un milieu de travail bilingue	Pourcentage des employés des régions bilingues qui satisferont à nos exigences linguistiques d'ici mars 2007	39 p. 100 des vérificateurs généraux adjoints et des directeurs principaux 56 p. 100 des directeurs	100 p. 100 des vérificateurs généraux adjoints et des directeurs principaux 75 p. 100 des directeurs
Réunir un effectif qui est représentatif de la population canadienne	La représentation, c'est-à-dire le pourcentage de la main-d'œuvre disponible des quatre groupes désignés : les femmes, les personnes handicapées, les Autochtones et les minorités visibles	Les femmes : 100 p. 100 Les personnes handicapées : 94 p. 100 Les Autochtones : 79 p. 100 Les minorités visibles : 75 p. 100	100 p. 100 pour chaque groupe désigné
Faire en sorte de disposer d'employés compétents et capables, afin de mener à bien notre mandat	Nombre de postes à pourvoir chaque année au niveau d'entrée Pourcentage du roulement des professionnels de la vérification	17 9,6 p. 100	20 10 p. 100

Un fonctionnement plus efficace

Cette année, dans la foulée de nos efforts constants pour améliorer notre façon de travailler, nous avons lancé deux initiatives dignes de mention :

- Nous ferons une étude comparative de nos services. Nous pourrions ainsi mieux comprendre la mesure dans laquelle les ressources que nous utilisons pour fournir nos services, y compris les attentes en matière de service, sont comparables à celles d'autres organisations de taille et de nature semblables.
- Nous étudierons la façon dont nous répartissons la charge de travail et examinerons nos systèmes de compte rendu du temps.

Initiatives antérieures. Dans le cadre de notre engagement à mettre en œuvre l'initiative de modernisation de la fonction de contrôleur du gouvernement, nous avons évalué en 2003-2004 notre capacité à exercer cette fonction de contrôleur. Le Bureau a élaboré un plan d'action triennal visant à concrétiser les possibilités d'amélioration recensées dans le cadre d'évaluation, dont les résultats sont affichés sur notre site Web. Le plan d'action comprend des initiatives visant à améliorer les pratiques dans sept secteurs : la gestion du risque, la gestion de l'information, les systèmes intégrés de gestion financière, ainsi que l'information de gestion et les rapports dans ce domaine. Le plan d'action se déroule comme prévu et devrait être mené à bien d'ici mars 2007.

Section III — Information supplémentaire

Déclaration de la direction

Je sou mets, en vue de son dépôt au Parlement, le *Rapport sur les plans et les priorités* de 2005-2006 du Bureau du vérificateur général du Canada.

Ce document a été préparé en fonction des principes de reddition de comptes contenus dans le *Guide pour la préparation de la partie III des Budget des dépenses : Rapports sur les plans et les priorités*.

- Il est conforme aux exigences de reddition de comptes décrites dans les Lignes directrices du Secrétariat du Conseil du Trésor.
- Il est fondé sur la structure de responsabilisation approuvée du Bureau.
- Il présente des renseignements uniformes, complets, équilibrés et précis.
- Il offre un modèle de responsabilisation pour les résultats atteints avec les ressources et les autorités allouées.
- Il fait état des sommes qui ont été allouées en fonction des dépenses prévues approuvées par le Secrétariat du Conseil du Trésor.

La vérificatrice générale du Canada,

Le contrôleur,

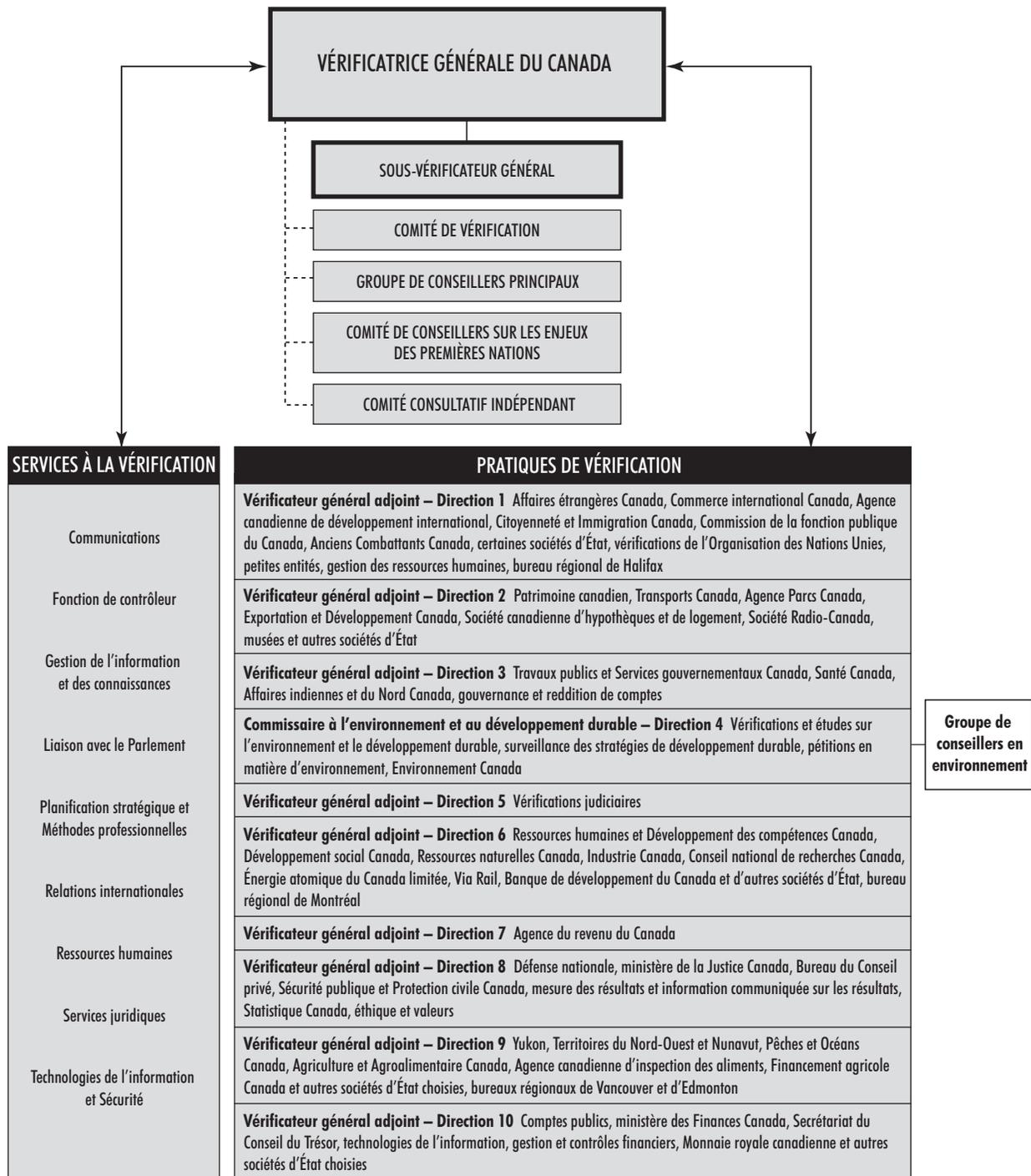
Sheila Fraser, FCA

Robert D'Aoust, CA

Ottawa, Canada
le 21 février 2005

Organigramme

ORGANIGRAMME DU BUREAU DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL DU CANADA



Tableaux

Tableau 1 Dépenses prévues et équivalents temps plein (en millions de dollars)

	Prévision des dépenses 2004-2005	Dépenses prévues 2005-2006	Dépenses prévues 2006-2007	Dépenses prévues 2007-2008
Vérification législative				
Total du Budget principal des dépenses	72,8	71,8	71,1	71,1
<i>Rajustements</i>				
Budget supplémentaire des dépenses				
Report du budget de fonctionnement	2,9			
Augmentations économiques	0,5			
<i>Total des rajustements</i>	3,4			
Total des dépenses prévues	76,2	71,8	71,1	71,1
Moins : Revenus non disponibles	(0,9)	(0,7)	(0,7)	(0,7)
Plus : Coût des services reçus à titre gracieux	10,1	10,1	10,2	10,2
Moins : Crédit inutilisé prévu	(3,2)			
Coût net du Programme	82,2	81,2	80,6	80,6
Équivalents temps plein	575	590	590	590

Tableau 2 Activité de programme (en millions de dollars)

Budgétaire					
Activité de programme	Fonctionnement	Subventions et contributions	Net	Total des dépenses du Budget principal	Total des dépenses prévues
Vérification législative					
Total	71,4	0,4	71,8	71,8	71,8

Tableau 3 Postes votés et législatifs dans le Budget principal des dépenses, pour 2005-2006 (en milliers de dollars)

Poste voté ou législatif	Bureau du vérificateur général	Budget principal des dépenses actuel	Budget principal des dépenses précédent
20	Dépenses de fonctionnement	62 577	62 870
20	Subventions et contributions	380	380
(L)	Contributions aux avantages sociaux des employés	8 844	9 506
Total		71 801	72 756

Tableau 4 Coût net pour le Bureau en 2005-2006 (en millions de dollars)

Vérification législative		
Total des dépenses prévues		71,8
Plus : Services reçus à titre gracieux		
Locaux fournis par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada		6,6
Contributions de l'employeur aux régimes de primes d'assurance des employés et dépenses payées par le Secrétariat du Conseil du Trésor		3,5
Moins : Revenus non disponibles ¹		(0,7)
Coût net pour le Bureau		81,2

¹ Le Bureau recouvre le coût des vérifications de l'Organisation de l'aviation civile internationale et de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture. Ces fonds ne sont pas utilisés par le Bureau, mais sont crédités au Trésor en tant que revenus non disponibles.

Tableau 5 Sources des revenus disponibles¹ et des revenus non disponibles (en millions de dollars)

Revenus non disponibles	Prévisions des revenus 2004-2005	Revenus prévus 2005-2006	Revenus prévus 2006-2007	Revenus prévus 2007-2008
Vérification législative				
Charges (recouvrement des coûts) pour les vérifications ²	0,9	0,7	0,7	0,7
Total	0,9	0,7	0,7	0,7

¹ Pas de source de revenus disponibles.

² Le Bureau recouvre le coût des vérifications de l'Organisation de l'aviation civile internationale et de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture. Ces fonds ne sont pas utilisés par le Bureau; ils sont crédités au Trésor en tant que revenus non disponibles.

Renvois à des sites Web

Beaucoup de sujets, intéressants mais non essentiels à notre rapport sur le rendement, sont affichés dans les sites Web.

Bureau du vérificateur général du Canada	
Bureau du vérificateur général	www.oag-bvg.gc.ca
Sheila Fraser, vérificatrice générale du Canada	www.oag-bvg.gc.ca/domino/autres.nsf/html/00agbio_f.html
Commissaire à l'environnement et au développement durable	www.oag-bvg.gc.ca/domino/cesd_cedd.nsf/html/menu1_f.html#commissaire
<i>Loi sur le vérificateur général</i>	laws.justice.gc.ca/fr/A-17/index.html
<i>Loi sur la gestion des finances publiques</i>	laws.justice.gc.ca/fr/F-11/index.html
Rapports au Parlement	www.oag-bvg.gc.ca/domino/autres.nsf/html/99repm_f.html
Observations de la vérificatrice générale sur les états financiers du gouvernement du Canada	www.oag-bvg.gc.ca/domino/autres.nsf/html/99pac_f.html
Publications	www.oag-bvg.gc.ca/domino/autres.nsf/html/99menu5f.html
Rapports de revue des pratiques et de vérification interne	www.oag-bvg.gc.ca/domino/autres.nsf/html/02int_f.html
Rapport de vérification externe	www.oag-bvg.gc.ca/domino/autres.nsf/html/00qms_f.html
Stratégie de développement durable, 2003-2006	www.oag-bvg.gc.ca/domino/autres.nsf/html/sdsoag_f.html
Évaluation de la capacité de la fonction de contrôleur moderne et plan d'action connexe	www.oag-bvg.gc.ca/domino/autres.nsf/html/04mcca_f.html
Gouvernement du Canada	
Parlement	www.parl.gc.ca
Comité permanent des comptes publics	www.parl.gc.ca
Comité permanent de l'environnement et du développement durable	www.parl.gc.ca
Comité sénatorial permanent des finances nationales	www.parl.gc.ca
Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada	www.tbs-sct.gc.ca
Des résultats pour les Canadiens et les Canadiennes — Un cadre de gestion pour le gouvernement du Canada	www.tbs-sct.gc.ca/res_can/rc_f.html
Cadre de gestion et de responsabilisation axé sur les résultats de l'Initiative de modernisation de la fonction de contrôleur	www.tbs-sct.gc.ca/cmo_mfc/resources2/RMAF/RMAF02_f.asp
Cadre de responsabilisation de gestion du SCT	www.tbs-sct.gc.ca/maf-crg/index_f.asp
Stratégie d'information financière	www.tbs-sct.gc.ca/fin/sigs/FIS-SIF/FIS-SIF_f.asp
Agence canadienne de développement international	www.acdi-cida.gc.ca/index_f.htm

Organisations professionnelles	
CCAF-FCVI inc.	www.ccaf-fcvi.com/french
Conseil canadien des vérificateurs législatifs	www.ccvl.ca
Groupe de travail sur la vérification environnementale de l'INTOSAI	www.environmental-auditing.org
Groupe de vérificateurs externes des comptes de l'Organisation des Nations Unies	www.unsystem.org/auditors/fr/external-fr.htm
Institut Canadien des Comptables Agréés	www.cica.ca/index.cfm/ci_id/17150id/2.htm
Institut de la gestion financière du Canada	www.fmi.ca
Institute of Internal Auditors	www.theiia.org
International Federation of Accountants	www.ifac.org
Organisation internationale des institutions supérieures de contrôle des finances publiques (INTOSAI)	www.intosai.org
Société canadienne d'évaluation	www.evaluationcanada.ca